



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : SudBPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 20 Mars 2018

CHSCT DU 15 MARS

RÉSULTAT DU TOUT « COLLABORATIF » : AVIS NÉGATIFS PARTOUT.

Collaboratif (adjectif) : qui fait appel à la collaboration de chacun ; contributif ; participatif.

Serons-nous tous mangés à la « sauce collaborative » ?

Partout, dans les discours des dirigeants, le vocabulaire des « espaces collaboratifs » doit s'imposer. Dans les agences et dans les services, « open innovation disruptive » et les « méthodes agiles » de la Silicon Valley tiennent lieu de nouveau paradigme gestionnaire. On nous jure que, grâce aux « corporate hackers » et autres transfuges du « digital », il serait désormais possible de « changer le système de l'intérieur », de « libérer les énergies ».

Derrière cette énième incarnation de vieilles rengaines technocratiques, c'est en fait l'intensification des funestes logiques néo-libérales qui est à l'œuvre. **Les promoteurs des « espaces collaboratifs » entendent légitimer un ordre social injuste, poussant à une précarisation toujours plus grande du travail, à la marchandisation des sciences et des savoirs. Ils ravalent la notion d'intérêt général à la seule efficacité économique, œuvrant à la mise en compétition de**

tous contre tous pour faire entrer le calcul dans les moindres recoins de nos vies quotidiennes.



La direction utilise le mot « collaborateur » pour désigner l'ensemble des salariés.

Appeler un salarié « collaborateur », ça fait croire, qu'il est sur un pied d'égalité avec ses dirigeants dans son contrat de travail. La direction se marre !!!

Une situation sociale et salariale de plus en plus désastreuse :

La Présidente a été reconduite pour son troisième mandat, c'est certainement dû à sa politique sociale et salariale? Dans le monde « collaboratif », souriant et triomphant qu'elle impose, on retrouve les effets dévastateurs sur nos conditions de travail : **Burn-out, dépressions, stress, anxiété, démissions, abandons de postes ...**

Comment peut-il en être autrement lorsque la direction effectue des coupes sombres dans le personnel depuis plus d'un 1 an et demi (plus de 100 CDI supprimés !), elle s'attaque désormais frontalement à nos conditions de travail. **Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil et tout devient « collaboratif » !** En voilà un brillant adjectif utilisé et décliné à toutes les sauces. Le « travail collaboratif » n'est pas nécessairement synonyme d'efficacité, d'efficience, ni de rapidité. Son résultat dépend de la motivation des salariés à « collaborer ». Il présenterait l'intérêt majeur d'associer les capacités de création pour obtenir ce qu'il y a de mieux avec les ressources disponibles dans une agence ou un service, à la condition que les collègues soient motivés par une politique sociale et salariale de qualité. On en est très très loin !

Le tout Collaboratif est-il synonyme de démotivation ?

Démotivation, un mot qui caractérise bien l'état d'esprit de très nombreux salariés. Des objectifs en hausse, d'innombrables postes vacants depuis des mois, le déploiement de dimension conseil à marche forcée, une politique sociale et salariale plus que rigide de la DRH ... tout ceci ne conduit inévitablement qu'à la dégradation constante des conditions de travail. Pas une semaine ne se passe sans que des collègues craquent, jettent l'éponge et démissionnent.

Les élus **Sud-Solidaires** ne veulent surtout pas être complices de cette politique désastreuse menée par le directoire. Encore moins devenir les porte-voix et « collaborer » avec la direction en signant des accords vides de sens.

Evidemment, le directoire et ses quelques sbires qui profitent de rémunérations délirantes à 6 chiffres, d'avantages substantiels et de parts variables exorbitantes (sans être obligés de surperformer), n'ont aucune envie de collaborer et de partager leurs privilèges. Bravo la solidarité !

Bilan PAPRIACT 2017 et plan 2018 : Avis négatifs !

Le PAPRIACT est le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail. C'est une obligation de l'employeur de mettre en place un PAPRIACT et de fixer les priorités pour l'année.

Le bilan 2017 et le plan 2018 ont été présentés au CHSCT, comme à l'habitude sans réelle concertation avec les élus.

Ce manque d'écoute et de prise en considération des propositions du CHSCT est une FAUTE dans la gestion de proximité des salariés. D'emblée, oser parler d'amélioration des conditions de travail dans ce contexte, c'est montrer un cynisme insoutenable vis-à-vis de nos collègues qui ont connus ou connaissent des Burn-out, dépressions, stress, anxiété dus aux conditions de travail dégradées. D'année en année, la direction reporte les projets de rénovation des agences et nous dit regarder désormais de très près les bassins de vie. Me Paquet ne s'en cache plus, et rabâche à tout va qu'il faut « optimiser les frais de gestion », sont prévus des « regroupements » d'agences. Là, il faut comprendre fermetures définitives.

- Le PAPRIACT 2018 est la résultante de la politique sociale et économique désastreuse du directoire.



Projet d'agence collaborative sans espèces « Bourges Pelvoysin » : C'est comme un directoire « sans-fond » ! Encore des avis négatifs !

A la réunion du mois dernier, la direction a présenté son projet en minimisant volontairement le nombre d'opérations en espèces effectuées au sein de cette agence (commerçants, particuliers, tempos, monnaie...) pour mieux « vendre » son concept « Sans-fond » ! La direction tente de nous convaincre que c'est un vrai projet « collaboratif » puisque les salariés concernés sont soit-disant associés et partie prenante dudit projet. De façon approximative, cette dernière nous explique que ce nouveau modèle d'agence n'aura plus d'espèces et exige de « l'espèce humaine » composée des salariés de Bourges Pelvoysin et de République, avec l'appui de l'animation, de trouver les solutions pour faire de ce projet une réussite ! Pendant les travaux de cette agence, la charge de travail se reportera automatiquement sur Bourges République sans bras supplémentaires. Les « grands visionnaires » du directoire ont prévu de condamner la boîte à lettres de l'agence provisoire évitant ainsi les dépôts d'espèces indésirables des clients, trop fort y'a du fond dans la forme ! Quid du courrier en dehors des heures d'ouverture de l'agence ? Demain, c'est sûr, ils imposeront l'agence sans « espèce humaine » mais là, Me Paquet l'assure, la boîte à chèques sera ouverte !

Dimension conseil : un fiasco !

102 agences déployées (52% des agences), beaucoup d'entre elles à marche forcée et avec de très nombreux postes vacants. 6 sont programmées très prochainement. Les collègues subissent le nouveau modèle de l'accueil partagé qui selon la direction est une réussite... Un directoire a déjà constaté le fiasco et revient en arrière, soyez patient !

Projet d'expérimentation de l'agence collaborative de Montargis La chaussée.

L'agence devrait ouvrir fin avril. La tablette d'accueil n'a pas pu être testée dans les locaux provisoires. Pourtant c'est un élément central du concept (il n'y aura plus de poste de travail avec le PCM à l'accueil). Nous espérons qu'elle fonctionnera correctement à l'ouverture ... Cerise sur le gâteau, Me Paquet proactive au possible, découvre que cette agence aura le « privilège » d'être équipée d'un GAB nouvelle génération intégrant des fonctions encore jamais testées (scan chèque ...). Une fois encore, espérons que ce nouvel équipement sera opérationnel.

B'digit : bonjour le droit à la déconnexion !

Cette application mise en place sur Essenti@ a pour but de s'acculturer au digital. Un quizz permettra de déterminer le niveau digital des collègues et des modules de formation seront proposés en fonction des résultats de chacun. Elle peut être téléchargée sur tous les smartphones et utilisée 7/7 jours. L'accord sur le droit à la déconnexion signé entre la direction et les syndicats (CFDT, SU-UNSA et SNE-CGC) montre ainsi toutes ses limites, d'ailleurs certains signataires crient au scandale. Sud-Solidaires avait prévenu que sans blocage, cet accord provoquerait des dérives inadmissibles comme ce fut le cas en fin d'année dernière pour la formation DCI. C'est socialement irresponsable.

Toujours envie d'enfiler les patins de la direction pour l'accompagner au Château de Chambord le 7 juin prochain ?

Vos représentants Sud-Solidaires : Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSAULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Alain QUESNE - Katia LACOURTE - Daniel MIHALYI - Daniel GEORGELIN - Philippe RIGAUD - Cécile GAMBERT - Philippe RENAUS.